Lundi le 9 novembre 2020

Bonjour à vous,

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part de mon opinion au sujet du règlement 215. Je considère que cette loi est créée pour accommoder les promoteurs et non pour protéger l'environnement comme il se doit. Les lois sont assouplies pour que ces êtres humains continuent de se faire des profits. Arrêtons d'être si avar avant qu'il soit trop tard. Protégeons la faune et la flore nous dit-on. Il est de notre devoir de se mettre à cette tâche pour aider ses êtres vivants si vulnérable face à l'homme. Réveillez-vous, c'est l'héritage pour nos enfants.

La nature est précieuse, elle nous apaise, nous émerveilles, nous aide à nous recentrer lorsque nos vies son perturber en lien avec la situation actuelle du covid-19. Nous avons besoin de sortir de la maison pour sois prendre des marches où aller dans la forêt pour nous changer les idées. Nous sommes dépendants de cette nature qui garde un équilibre sur notre santé mentale.

Pour cette raison, je suis contre ce règlement.

Julie-Rose Laviolette

Citoyenne de la ville de Léry